



Quaix en
Chartreuse

Automne 2024

N° 29



LE BULLETIN
municipal
de Quaix-en-Chartreuse



Tout d'abord, je tenais à remercier Paul BON, secrétaire général, pour son travail pendant plus de quatre ans au service de notre commune et de ses habitants. Sous sa supervision d'importants chantiers ont été menés comme l'accessibilité du cimetière, l'assainissement des finances et la rationalisation des dépenses. Ce travail de fond a permis de rééquilibrer le budget de la commune et d'envisager plus sereinement de nouveaux projets structurants pour l'avenir. Ce travail commun des agents et des élus, associé à la vente du terrain de Combe-Blanche, nous a permis de mettre en œuvre notre vision du futur : un village vivant, dynamique, prêt à accueillir de nouveaux habitants et notamment de jeunes parents.

En effet, la demande d'engagements pour notre jeunesse est forte, c'est pourquoi nous avons eu à cœur de travailler sur les équipements nécessaires à leur accueil dans les meilleures conditions : créer de l'ombre dans la cour d'école avec la construction d'un préau, mettre en place une restauration durable avec une sensibilisation au gaspillage, préserver les ressources en menant un travail de fond sur le suivi des consommations énergétiques... D'autres projets devraient bientôt voir le jour comme l'agrandissement de la crèche prévu pour 2025. En effet de plus en plus d'enfants sont accueillis sur notre commune, preuve du dynamisme et du " bon vivre " de notre village et nous nous en réjouissons.

Le dynamisme associatif participe pour beaucoup à ce climat agréable de vivre ensemble, de partage, de solidarité et je tenais à profiter de ce bulletin pour renouveler mes remerciements aux associations et à leurs bénévoles pour leur engagement. Bénévoles qui ont à nouveau fait un travail formidable autour de la fête de la pomme. Merci à tous ! Le repas organisé par le Sou et la Crèche a su nous réunir pour un moment convivial.

Preuve s'il en était encore besoin, que partager un repas participe au vivre-ensemble, à la cohésion d'un village, et c'est pourquoi nous nous réjouissons de l'avancée du projet de lieu multi-services et restaurant. Le projet prend forme au cœur du village, la consultation des entreprises de travaux devrait être lancée sous peu et nous espérons un budget final compatible avec l'enveloppe financière envisagée. Si les équilibres financiers sont respectés, je vous donne rendez-vous début 2026 pour l'inauguration !

S

O

M

M

A

I

R

E

2 LE MOT DU MAIRE

3 ZOOM SUR...

4 ENFANCE & JEUNESSE

6 DOSSIER

8 LE COIN DES ASSOS

9 ÉTAT CIVIL

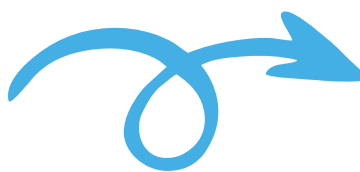
10 TRAVAUX

11 QUAIX EN IMAGES

12 INFOS PRATIQUES



La nouvelle secrétaire générale de la commune



Après quatre années passées en tant que secrétaire général de la commune, Paul Bon est parti vers de nouveaux horizons depuis le 23 septembre. Nous lui souhaitons une belle route et le remercions pour son fort engagement auprès de la commune.

Une création d'adjoint administratif territorial a donc été votée au cours du conseil, et c'est Floriane Delrue qui a été retenue.

Habitante du Sappey-en-Chartreuse où elle a été en poste pendant quatre années, suivi de six mois au sein de la communauté de communes du Grésivaudan en tant que chargée d'expertise auprès des secrétaires de mairie, Floriane revient sur le balcon sud. Engagée dans le mouvement associatif, elle a notamment été membre du conseil d'administration de La Bonne Fabrique, un espace coopératif de vie sociale au Sappey-en-Chartreuse et secrétaire de l'AEP (Association d'Education Populaire).

Secrétaire général de mairie : prévoir, organiser, diriger, coordonner, contrôler

La mission principale du Secrétaire Général de mairie, aussi appelé Directeur Général des Services dans les communes de plus de 2000 habitants, consiste, sous l'autorité du maire, à diriger l'ensemble des services de la commune et à en coordonner l'organisation.

Les élus ont une vision pour la commune, le secrétaire lui donne vie :

- conseils aux élus (faisabilité technique, financière, humaine...),
- recherche de financements (demandes de subventions, réorganisation des dépenses...),
- mobilisation des compétences,
- planification et organisation du travail pour aboutir au résultat souhaité.

Il s'agit d'un poste tant administratif qu'humain, qui recouvre un champ étendu de compétences. Ce poste exige des connaissances en matière technique, juridique, budgétaire, management et de portage de projet dans un environnement normé, complexe et exigeant.

Les dates à retenir

*Repas des Aînés
Dimanche 15 décembre
à 12h00
salle polyvalente*

*Voeux du Maire
Lundi 06 janvier 2025
à 19h
salle polyvalente*

*Celis de Noël
avec le Club de l'Amitié
Mercredi 18 décembre
à partir de 14h00
salle polyvalente*

Passage de la flamme olympique de circonscription



Mardi 28 mai, l'école de Proveysieux a transmis à l'école de l'Aiguille la flamme olympique. Ce fut l'occasion d'organiser une belle journée d'Olympiades. Au programme de cette journée : défilé des délégations, discours sur les valeurs du sport, chansons, quizz, activités sportives et bonne humeur ! Pour clôturer la journée Pierre Faure, Alain Merle et Paul Bon ont remis aux enfants une médaille et un livret sur les jeux olympiques.



Le retour du capitaine Némé

est l'œuvre qui a permis aux élèves de remporter en 2024 le 1er prix du concours national " Arts en plastiques pour l'Océan ", imaginé par la fondation de la mer, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. 1000€ gagnés pour développer de futures actions dans le domaine du développement durable à l'école.



Projet histoire

Après une belle année sur le thème du sport, le fil rouge de l'année 2024-2025 est " l'histoire et la vie d'avant ".

En octobre, les CE1-CE2 sont allés au musée de l'Ancien Évêché pour étudier la préhistoire et les CM1-CM2 ont rencontré une archéologue au musée St Laurent pour travailler sur les traces du passé.

En novembre, lors de l'étude de l'Antiquité, ils auront la chance de visiter le musée et le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal. Le thème est un fil conducteur qui les motive, les implique et dynamise la pratique de la classe. Cela permet de fédérer les élèves et de donner du sens.

Mets tes baskets et bats la maladie !

Tous les élèves de l'école ont participé au Courseton le vendredi 11 octobre au Barbet. Cet évènement est l'aboutissement d'un cycle d'apprentissage sur la course longue. Le but n'est pas d'aller vite mais d'aller loin. Ils ont parcouru ensemble 188 km. Ce fut un moment très convivial où de nombreux parents sont venus encourager les élèves. En parallèle, l'école a récolté près de 1 000 € au bénéfice de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Merci et bravo à tous !



Ateliers d'automne

Avant les vacances d'automne, les élèves de l'école ont participé à des ateliers d'automne : cuisine, bricolage, jardinage, arts plastique, lecture d'histoires avec l'aide de parents et grands-parents du village. Ce fut l'occasion de cueillir les potimarrons du jardin ! Les plus jeunes ont préparé de délicieux gâteaux à la noix, les plus grands des marbrés au potimarron avec de la compote. Un goûter géant s'est organisé sous le beau préau pour fêter les vacances !



Valérie Gaillard, a rejoint cette année scolaire l'équipe de l'école, pour enseigner dans la classe de GS- CP !



Vente de gâteaux !

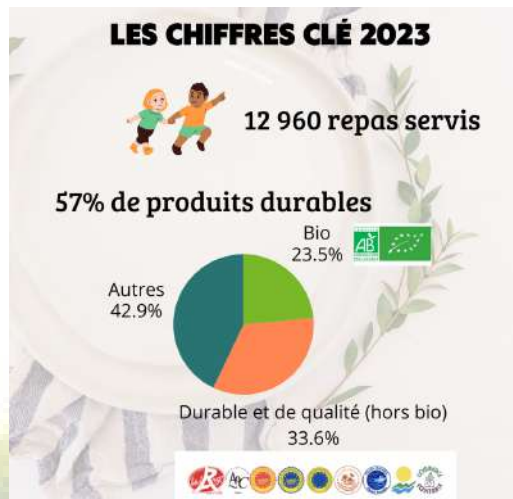
Tout au long de l'année, un vendredi par mois environ, les CM1-CM2 de l'école de l'aiguille vendront des gâteaux pour aider au financement de leurs différentes sorties. Ces derniers seront vendus 2 euros la part.

Rendez-vous vous est donné sous le préau de la cantine à 16h30 les 6 décembre, 10 janvier, 31 janvier, 21 février, 21 mars, 11 avril, 23 mai et 13 juin.

La cantine de l'école : un engagement pour une alimentation saine et durable !

Pourquoi une cantine durable ?

Les loi Egalim puis Climat et Résilience ont fixé de nouveaux objectifs pour les cantines scolaires : manger mieux, tout en prenant soin de notre planète. C'est pour cela que notre commune s'est engagée dans un projet de restauration durable depuis 2022.



Quels sont les objectifs ?

- Manger plus de produits de qualité (minimum 20 % de Bio et 50 % de durable),
- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Proposer plus de menus végétariens pour diversifier les sources de protéines,
- Substituer les plastiques,
- Informer les convives.

Les résultats en 2023

Les résultats sont encourageants ! En 2023, plus de la moitié des produits utilisés à la cantine de Quaix étaient des produits durables et de qualité (57 %), dont près d'un quart étaient issus de l'agriculture biologique (23,5 %). La fréquence des menus végétariens est également respectée. La lutte contre le gaspillage passe par des actions de communication avec le prestataire (recettes, quantités) ou l'organisation des repas (découpe du pain, fromages servis dès le début du repas), tandis que la réduction des déchets par le compostage des déchets alimentaires, l'utilisation des serviettes lavables apportées par les enfants d'élémentaire, et la réduction des contenants à usage unique. En ce qui concerne l'information, ce bulletin en est un exemple, et les menus sont disponibles sur le site de la commune pour que vous sachiez toujours ce qu'il y a dans l'assiette de vos bambins.

Et pour l'avenir ?

La commune continue à travailler pour améliorer encore la qualité des repas. Un nouveau marché public est lancé pour choisir le prestataire qui assurera la fabrication des repas de la cantine à partir de 2025, la loi nous obligeant à reconsulter tous les 4 ans minimum. L'objectif est de travailler avec un partenaire qui partage nos valeurs et qui nous aidera à atteindre nos objectifs en matière de développement durable.

La forêt : des enjeux majeurs pour la commune

La forêt de Quaix-en-Chartreuse est composée de parcelles situées dans les divers espaces forestiers de la commune : aiguille de Quaix, Néron, Montquaix-Ecoutoux, La Frette-Rachais et Col de Porte pour l'ancienne forêt sectionale pour un total de 316 hectares. Le peuplement est de 81 % de feuillus et 19 % de résineux et la surface dédiée à la sylviculture représente 147 ha. Cet ensemble forestier est géré en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) qui joue un rôle essentiel dans la détermination de la politique en la matière.

La forêt présente des enjeux importants par ses fonctions économiques, écologiques, mais aussi de protection physique contre certains aléas naturels.

LES ENJEUX FINANCIERS

L'exploitation de la forêt représente des recettes à hauteur d'environ 15 000 € par an en moyenne, soit environ 1.5 % du budget communal. Le volume de production est d'environ 70 % de bois d'œuvre (sapin, épicéa de qualité palette ou charpente) et de 30 % d'affouage.

Dans son analyse, l'ONF recense des difficultés d'exploitation limitant la production. Les principales concernent les accès et dessertes : absence de routes forestières, largeur des pistes trop étroite, absence de place de dépôt.

LES RISQUES

La forêt de Quaix-en-Chartreuse est aujourd'hui particulièrement impactée par le phénomène de réchauffement climatique. Les 4 dernières années ont été jalonnées par d'importantes périodes de sécheresse qui ont eu pour effet un dépérissement des sapins et épicéas sur les versants les plus exposés au soleil. En d'autres termes, certaines essences historiques du massif de la Chartreuse ne sont plus adaptées au climat actuel et il convient d'initier un remplacement de certaines variétés d'arbres.

Les épisodes de canicule et de sécheresse ont démontré la vulnérabilité croissante de la forêt de Chartreuse au risque d'incendie. On peut citer, l'incendie du Néron en 2003, les feux sur les secteurs de La Buisse, Voreppe et Proveysieux en 2022. Ces éléments font ressortir les besoins de prévention mais également d'intervention en cas de sinistre. Ainsi, la commune a été classée en 2013 pour le risque incendie de forêt et est sujette aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) imposant aux propriétaires un entretien des terrains en prévention du risque d'incendie.



LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

La forêt est un élément majeur pour la lutte contre le réchauffement climatique, le maintien de la biodiversité, la qualité de l'air et la lutte contre l'érosion des sols.

Le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM), mis en place par Grenoble Alpes Métropole avec comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre (-50 %), de réduire la consommation d'énergie (-40 %), d'améliorer la qualité de l'air (réduction des émissions de polluant) et de produire davantage d'énergie renouvelable (30 % de la consommation) à l'horizon 2030, identifie la forêt comme un élément fondamental de ces objectifs. La commune de Quaix a choisi d'adhérer à ce plan en 2023 et de participer à ces objectifs globaux.

La forêt communale comporte 3 ZNIEFF de type 1 : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de grands intérêts biologiques ou écologiques qui abritent des espèces animales ou végétales patrimoniales, dont certaines espèces protégées, bien identifiées. Elles occupent une partie importante de la forêt, à savoir 78,36 ha sur les secteurs de l'Écoutoux, du Néron et des monts Jalla et Rachais).

Les espaces forestiers ont un rôle important de prévention des risques naturels (glissement de terrain, avalanches, chutes de blocs). La principale préoccupation sur Quaix-en-Chartreuse réside dans l'instabilité des massifs montagneux et les chutes de blocs potentielles. En effet, les hameaux de l'Autre côté de Vence, du Charpen et de la Croix de Chorre ont été classés en "aléa fort" dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

LA POLITIQUE DE GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

La commune de Quaix-en-Chartreuse a mis en place depuis de nombreuses années une politique de gestion durable de la forêt communale. Cette gestion s'appuie sur les compétences de l'ONF en tant que conseil mais également gestionnaire des actions.

Certification PEFC de la forêt communale

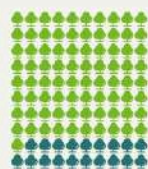
La certification PEFC (*Pan European Forest Certification*, ou "Programme de reconnaissance des certifications forestières" en français) garantit les pratiques écologiques, économiques et sociales de la filière forêt-bois, encourageant la gestion durable des massifs forestiers. Ce label est un prérequis pour accéder à certaines voies de commercialisation des produits.

Création de piste forestières et de chargeoirs

Pour remédier aux difficultés d'exploitation identifiées par l'ONF, mais également pour créer des accès en cas d'incendie, la commune réalise des voies d'accès aux diverses parcelles. Ainsi, la route forestière de bois Ronzier et la route forestière du Néron ont été réalisées ces dernières années. Une acquisition de parcelles pour la réalisation de chargeoirs au lieu dit "Le mas" et "le Fâ" est en cours.

Sur une initiative de la commune de Saint-Martin-le-Vinoux et en concertation avec la commune de Quaix, une piste forestière permettant la desserte et l'exploitation de parcelles dans le secteur du Mont Rachais est à l'étude.

La forêt de Quaix



316 hectares
81% de feuillus
19% de résineux

Certification



Gestion



Des enjeux multiples

Enjeu économique
1,5% des recettes communales



Loisirs
sentiers de randonnée

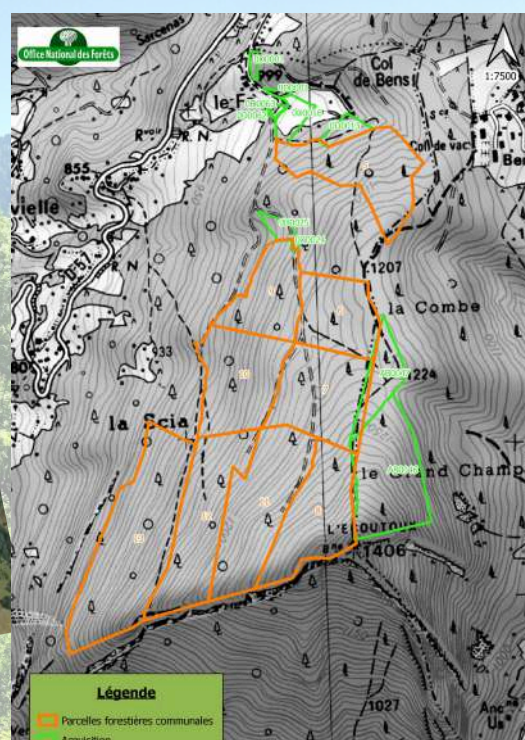
Enjeu de protection des risques naturels
glissement de terrain, chute de blocs



Enjeu écologique, maintien de la biodiversité
3 ZNIEFF de type 1

Acquisition de parcelles

La commune développe une politique volontariste d'acquisitions de parcelles pour augmenter son patrimoine forestier. Ainsi, cette année 2024, les acquisitions suivantes ont été votées : Secteur "Le mas" pour 0.63 ha, Secteur "Autre coté de Vence" pour 1.63 ha, Secteur "La cîme de Montquaix" pour 0.79 ha, secteur "le Fâ" pour 1.3 ha pour un total d'environ 10 000 € subventionné par le département à hauteur de 40 %.



Quaix des Artistes



L'atelier d'EcoPrint s'est déroulé le dimanche 13 octobre en parallèle de la fête de la pomme.

Chaque participante a pu expérimenter cette technique d'impressions végétales sur des tissus mordancés.

Un travail de composition de végétaux minutieusement disposés sur son linge et un peu de patience pour attendre la fin de la cuisson vapeur.

Le déroulement des " bundles " est un moment de surprise pour tout le monde quand il s'agit de découvrir le résultat !

Quaix Dièse



Quaix de Scène : Quaix vibre au rythme d'une nouvelle chorale percussive !

Une chorale percussive 100 % féminine a vu le jour en septembre, avec pour objectif la création de spectacles mêlant chants polyphoniques et percussions corporelles issus de diverses influences. En co-production avec Quaix Dièse, Cécile Foulu-Mion, artiste chanteuse, professeure de chant, cheffe de chœur et compositrice, embarque le groupe dans ce voyage musical et la préparation des représentations.

Quelques mots sur Quaix Dièse : l'association existe depuis 2010. Elle a pour but de promouvoir la pratique de la musique et du chant. Elle propose des cours de piano avec Vincent Ginon, de guitare avec Morgan Djian et de chant pour les adultes avec Karine Senellart de Vrière.

Quaix Dièse met en relation les professeurs de musique et les élèves et réserve les salles auprès de la mairie (bureau : Amandine Hurbin, Denis Pelenc et Amélie Martin).

Club de l'Amitié

Le club de l'amitié de Quaix en Chartreuse a tenu son assemblée générale, suivi d'un repas, le dimanche 6 octobre. Un nouveau conseil d'administration a été élu car Danielle NAVIZET, après de nombreuses années au service du club, dont 12 ans de présidence, a souhaité passer la main. Qu'elle soit remerciée pour sa gentillesse et son dévouement !

C'est Mireille CAMPANA qui a accepté de poursuivre cette fonction afin que le club puisse continuer ses activités.

Les adhérents se réunissent tous les mercredis de 14 à 18 h dans la petite salle PO.

Venez leur rendre visite pour jouer aux cartes, ou simplement papoter en dégustant un bon gâteau !

De plus, de petites sorties pédestres sont organisées autour du village de Quaix, deux fois par mois, si le temps le permet.

Autre date importante : le Noël du club (en lien avec le CCAS), est prévu le **mercredi 18 décembre à 14 h**.

Autre date à retenir : le **dimanche 12 janvier** se tiendra un après midi festif pour les vœux du club, et la traditionnelle galette des rois.

AS Quaix Boules

C'est sous un soleil magnifique que ce dimanche 22 octobre les 2 équipes de l'AS Quaix Sport Boules engagées dans le championnat de France des rencontres inter AS ont pu disputer les matchs du premier tour.

L'équipe 1 coachée par Daniel Michallet disputait le match aller contre l'équipe de Auberives-en-Royans : score très serré de 17 à 23.

L'équipe 2 coachée par Joël Pagnucco n'a pas pu combler le retard du match aller, et se retrouve malheureusement éliminée de la compétition par une très bonne équipe de la Motte d'Aveillans.

Merci à tous les bénévoles pour l'organisation, la préparation et le service des quelques 50 repas !



EN APARTÉ...

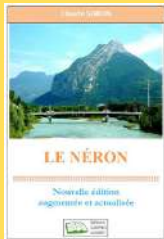
Le Néron (2e édition augmentée et actualisée)

Ce livre retrace la mémoire, sur environ 300 ans, de cette montagne culminant à 1298m d'altitude, bien visible depuis la plupart des hameaux de Quaix.

On y retrouve de nombreux témoignages et articles parus dans les journaux locaux qui parlent des divers éboulements (plus ou moins meurtriers) mais aussi des récits relatant le côté périlleux de son ascension.

L'auteur, M. Claude Simon, a récolté et mis en forme toute une mémoire des villages qui entourent le Néron. Les familles natives de Quaix pourront retrouver des archives sur leurs ancêtres et les plus récents installés apprendront que cette montagne qui nous fait face n'est pas aussi immobile qu'elle ne le paraît.

... Et qui connaît la véritable histoire du " poor lonesome cowboy " qui a réussi à s'installer dans le Néron ?



Verger & Sou

La Fête de la Pomme : comment résumer cette dernière édition...

- par quelques chiffres :

- env. 2 tonnes de pommes pressées pour le jus
- env. 500 kg de pommes à croquer
- 85 repas assis + 25 à emporter
- 90 jarrets cuits au four à pain de Quaix
- 102 portions de boudins/compotées

- dans une bonne ambiance sous le soleil,
- avec des exposants proposant des produits de qualité.

Merci à tous les bénévoles du Verger, du Sou des Ecoles, de la crèche Lou P'tiots et aux élèves de CM1/CM2 de l'école devenus serveurs le temps du repas, qui ont permis le plein succès de la manifestation.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !!

ÉTAT CIVIL

de fin février à mi-novembre 2024



Naissances

9



Mariages

7



PACS

2

Décès

Raymond Mure, 84 ans, le 23 février 2024

Patrice Poulet, 70 ans, le 20 juin 2024

Jonathan Victoor, 20 ans, le 14 juillet 2024



Le restaurant

Le permis de construire a été accepté sans recours de tiers. En collaboration avec l'architecte, le descriptif des travaux et l'échéancier de réalisation est en cours de finalisation. Les grandes étapes sont en cours :

- Novembre 2024 : appels d'offres pour la réalisation des travaux
- Janvier 2025 : Choix des entreprises
- Mars 2025 : lancement des travaux
- Début 2026 : réception des travaux

En parallèle, nous travaillons avec le service développement économique de la METRO pour rédiger le cahier des charges pour le choix du futur exploitant. Diffusion prévue : 1er trimestre 2025.

Extension de la crèche

Les études techniques menées par le cabinet d'architecte sont pratiquement terminées et devraient conduire à un dépôt du permis de construire rapidement.

Diverses solutions sont en cours d'analyse pour permettre une continuation de l'activité dans les meilleures conditions possibles : utilisation de la grange des scilles du Néron (accord de principe de la mairie de Saint-Egrève, mais discussions avec la CAF et la PMI sur les adaptations à réaliser dans le bâtiment et sur le nombre d'enfants que cette structure temporaire pourrait accueillir), bâtiments provisoires de type ALGECO. A ce jour, aucune solution n'est arrêtée.

Pont de Quaix dit "Pont du Moulin"

La METRO nous a informé que les travaux sur le pont étaient prioritaires et que les études techniques et économiques se poursuivaient. Une présentation des solutions envisagées au conseil municipal devrait avoir lieu en 2025 pour des travaux commençant en 2026. Une réunion publique sera organisée dès que nous aurons des informations précises.

La limitation de tonnage (7.5 t) pour les véhicules continuera à être effective jusqu'à la réalisation des travaux.

Services techniques Garage sous l'école

L'échéancier de réalisation des travaux du restaurant étant affiné, les travaux de réhabilitation du garage municipal pour les services techniques sont en cours de définition et de planification. Les subventions seront probablement limitées au département (50 %).

Echéancier :

- Consultation des entreprises : fin 2024
- Réalisation des travaux : 1er trimestre 2025

Centrale hydroélectrique sur la Vence

Le porteur de projet (AVENTRON) nous a informé que le dossier de demande d'autorisation avait été déposé en préfecture pour avis. Suite à ce dépôt des remarques et compléments d'information ont été demandés par la DDT de l'Isère nécessitant des compléments d'études y compris sur le plan environnemental.

Un nouveau dépôt est planifié pour fin 2024.

Chambre froide

Elle jette un froid !

La salle polyvalente s'équipe d'une armoire froide pour compléter les équipements de la cuisine.

La municipalité a investi un nouvel équipement d'une capacité de 737 litres sur 6 niveaux. Cette armoire froide permet ainsi aux associations de disposer d'un équipement semi-professionnel avec un volume conséquent pour la conservation des denrées froides lors des animations.



Des chèvres sur le terrain Huba !

Le terrain communal dit "Huba" a été débroussaillé par les magnifiques chèvres angora d'Harmonie LEFEBVRE (Le Fil du Néron).

Un beau partenariat dans l'esprit queylard !

Foire de Quaix



Elections

Fête de la pomme



Les bons réflexes pour les actualités de la commune : **quaix-en-chartreuse.fr** et **Citykomi**



Horaires de la mairie

■ Les permanences des services administratifs

Lundi de 13h30 à 17h, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, Vendredi de 13h30 à 17h

Pour les questions d'urbanisme ou d'état-civil, il est demandé de prendre rdv au préalable au 04 76 56 82 66, ou mairie@quaix-en-chartreuse.fr

■ Les permanences des élus

Les élus vous reçoivent uniquement sur rendez-vous

Services municipaux

■ Les services administratifs

04 76 56 82 66

mairie@quaix-en-chartreuse.fr ou via le formulaire contact du site internet

Adresse postale : 15, place Victor Jaillot - 38950 Quaix-en-Chartreuse

■ Le service scolaire et périscolaire

04 76 56 40 06

periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr

■ Les services techniques

(pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune) mairie@quaix-en-chartreuse.fr ou le formulaire contact du site internet

Services extérieurs

■ Grenoble Alpes Métropole

- Standard général : 04 76 59 59 59
- Service Collecte et voirie : 0800 500 027
- Service Eaux et Assainissement : 0800 500 048
- Pour signaler un problème sur une voirie métropolitaine :

<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/>

■ Déchèterie de saint-Égrève

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/decheterie/14/367-decheterie-de-saint-egreve.htm>

■ Eaux de Grenoble Alpes : 04 76 86 20 70

■ ENEDIS :

- Urgence dépannage 09.72.67.50.39
- Autre demande 09 69 32 18 53

■ Réservation du broyeur

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>

Rencontrer le député de la 5ème circonscription

Permanences de Jérémie Iordanoff

1, rue Conrad Killian - 38950 - Saint-Martin-le-Vinoux

mail : jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Uniquement sur rendez-vous. La question ou le dossier à traiter doivent être transmis au préalable.

Bulletin municipal n° 29
 Edité par la mairie de Quaix-en-Chartreuse
 Rédaction : équipe municipale
 Mise en page : Sylvie Gat
 Directeur de publication : Pierre Faure.
 Impression : imprimerie Notre Dame, Montbonnot.
 Tirage : 420 exemplaires.